

# LE

# R.A.S.E.D.

# D'EGLY

Dans le cadre de l'école, la difficulté est prise en compte par chaque enseignant dans son action quotidienne en classe. Toutefois, l'aide apportée par l'enseignant, avec l'appui de l'équipe pédagogique du cycle, peut ne pas suffire pour certains élèves. Dans ce cas, les enseignants spécialisés peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à l'école primaire, en appui et en accompagnement de l'action des enseignants des classes. L'objectif est de prévenir et remédier aux difficultés scolaires persistantes qui résistent aux aides apportées par les enseignants des classes.

## LA PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

**Mme Fabia RODRIGUEZ**

La psychologue scolaire aide à comprendre la situation particulière d'un enfant en liaison étroite avec la famille et les enseignants.

Elle mène des entretiens (enfant, enseignants, parents), réalise des observations, des bilans et des suivis psychologiques.

Elle aide à comprendre ce qui gêne l'enfant dans les apprentissages afin de rechercher des réponses adaptées.

Si cela s'avère nécessaire, elle peut conseiller à la famille la consultation d'un service ou d'un spécialiste extérieur à l'école.

Un accord écrit des parents est nécessaire avant toute aide individuelle apportée par la psychologue.

## L'ENSEIGNANTE A DOMINANTE REEDUCATIVE Maître G

**Mme Isabelle SIMONIN**

Cette enseignante spécialisée apporte une aide aux élèves afin de faire évoluer leurs rapports aux exigences de l'école, instaurer ou restaurer l'investissement dans les activités scolaires en leur redonnant confiance en eux. Il s'agit de prévenir et repérer, grâce à une analyse partagée avec les enseignants de la classe ou du cycles, **les difficultés de comportement** de ces élèves et de mettre en œuvre des actions, dans le cadre d'un projet d'aide spécialisée, pour faire évoluer les situations pouvant affecter les apprentissages ou le comportement de ces enfants.

Une autorisation écrite des parents est nécessaire avant toute prise en charge. La prise en charge peut se faire en individuel ou en petit groupe.

## L'ENSEIGNANTE A DOMINANTE PEDAGOGIQUE Maître E

**Mme Nicole COURTIAL**

Cette enseignante spécialisée apporte une aide aux élèves qui ont **des difficultés avérées d'apprentissage**.

Il s'agit d'une part de prévenir et de repérer, grâce à une analyse partagée avec les enseignants de la classe ou du cycle, les difficultés des élèves, et d'autre part, d'apporter une médiation pédagogique à l'élève dans le cadre du fonctionnement de l'antenne du réseau.

La mise en œuvre de ces projets tend pour l'élève :  
- à la prise de conscience et la maîtrise d'attitudes et de méthodes permettant de construire l'expérience

Pour l'enseignant :  
- à toujours viser un transfert de cette dynamique d'apprentissage vers la classe. Une communication relative à cette intervention est assurée en direction des familles.